



Air France

L'essentiel du CSEE CC

A vos côtés, Techniciens, Maîtrises, Cadres



CR CSEE CC du 22 juillet 2025

1. Information sur la mise en œuvre effective des entrées en congé de mobilité et en Dispositif de Fin de Carrière prévues par l'accord du 9 février 2024 portant sur la mise en œuvre de mesures de rupture conventionnelle collective - Personnel au sol.

392 salariés ont déposé un dossier de volontariat au départ : tous les dossiers ont été validés (246 sur le CC : 25 MRS, 23 NCE, 147 ORY, 15 SXB, 36 TLS).

9 salariés ont renoncé à leur demande de départ volontaire : 4 DFC et 5 départs en projet professionnel.

Au final, 383 conventions de rupture ont été signées :

- 319 DFC
- 64 projets professionnels

Les départs définitifs des projets professionnels auront lieu du 31 mars 2025 et jusqu'au 30 septembre 2026

Nos commentaires et positions : La CFE-CGC est signataire de cet accord. La mise en œuvre se déroule normalement.

2. Information et consultation sur le projet de grilles horaires pôle client au sein de l'escale de TLS.

- Avis de la session grille collective 100%.
- Avis de la session grille collective 80 %.

Contexte :

- Demande des salariés de refonte de grilles.
- Nouvelle structure de programme de vols suite à l'arrêt des navettes ORY à S26.
- Déséquilibre entre les lignes des grilles actuelles KP 80% et KP 100% suite au départ de 18 agents dans le cadre des RCC/DFC 2026.



Le site : [CFE-CGC Air France Court Courrier](https://www.cfe-cgc-airfrance.com)

Adhésion 😊

Objectif > Adapter les grilles 100% et 80% et rééquilibrer les lignes afin de couvrir le nouveau besoin du programme S26 dans les meilleures conditions de travail.

Nos commentaires et positions : Travail participatif avec les personnels, RP locaux et commissaires CSSCT, échanges et écoute quant aux desideratas des salariés (régularité des WK ON/OFF, plus de mini-vac, pas de veto sur les jours isolés). Élaboration et mise au vote de 2 projets de grilles KP 100% et 80%. 79% de vote pour le projet 2.

Réserve pour la CFE CGC : Pas de retour et avis de la médecine du travail sur ces grilles.

Comme beaucoup de grilles déstructurées permettant un meilleur équilibre vie pro/vie perso, la grille plein temps reste assez impactante en termes de pénibilité. Toutefois cela correspond à une volonté des agents qui ne souhaitaient pas avoir des enchainements de WE.

Notre vote : Abstention pour la grille 100% et 80%.

3. Information et consultation sur le projet de grilles horaires au sein de l'escale de LYS.

- > Avis de la session grille collective 100%
- > Avis de la session grille collective 80%

Contexte : Restructuration du Hub de Lyon à compter de W25, avec 4 plages de 6 vols au lieu de 3 plages de 9 vols du lundi au jeudi

Objectif :

- Répondre au besoin généré par la nouvelle structure programme
- Stabiliser le planning et limiter les régulations GDR
- Faciliter les permutations entre salariés à temps plein et les salariés à temps partiel
- Homogénéiser les amplitudes des vacations, en proposant des amplitudes quasi identiques entre les TP 80% et 100%
- Permettre des jours de repos supplémentaires
- Réduire le nombre de prises de service
- Avoir une cohérence / complémentarité entre les grilles collectives 100%, 80%

Mise en œuvre : début janvier 2026

- Avis Médecine du Travail : consultation en cours

Nos commentaires et positions :

Nous saluons une bonne méthodologie pour l'élaboration de ces grilles avec un travail participatif et la prise en compte des demandes.

- 2 ateliers participatifs avec les salariés de l'escale, leurs représentants et des commissaires CSSCT.
- Ajustements suite rencontres avec les représentants des salariés.



Air France

A vos côtés, Techniciens, Maîtrises, Cadres



2 scénarios proposés (avec grilles horaires 100%, 80% soumis au vote des salariés).

Plusieurs modifications ont été apportées à la grille 50% qui sera représentée au CSE de septembre.

Notre vote : Pour la grille 100% et 80 %, les évolutions notées allant plutôt dans le bon sens.

4. Information et consultation sur le projet d'externalisation de l'activité CTA au sein de l'escale de Bordeaux.

Contexte : Le pôle client de l'escale de Bordeaux est en situation de sous-effectif nécessitant des adaptations régulières de la couverture du besoin et le recours à des ressources temporaires.

Ce sous-effectif est de - 6 EPT en moyenne à l'été 2025 et projeté à - 5 EPT en moyenne pour la saison hiver 2025.

A ceci s'ajoute un déséquilibre des ressources du pôle client du fait des restrictions.

Cela a pour conséquence d'adapter régulièrement les horaires des équipes du pôle client et d'avoir recours à de la MOE.

En parallèle, le pôle avion constitué de CTA est en situation de sureffectif avec un taux d'occupation durant leurs vacances très inférieur à celui des équipes du pôle client.

Depuis 2022, la direction a proposé aux équipes CTA de rentrer dans un dispositif de polyactivité, dispositif qui leur permettait de conserver leur métier de CTA tout en assurant des vacances au pôle client.

Nos commentaires et positions :

Ce projet a débuté fin 2022. Dès le départ la présentation et les échanges sont partis sur de mauvaises bases. Aucune transparence, pas de projet clair présenté aux agents ; un enlisement qui au fil des mois a généré perte de confiance et même défiance entre les différentes parties. Si on peut reconnaître que ces derniers mois, il a enfin été possible d'obtenir un peu plus de clarté et de proposer un vrai projet de volontariat aux agents, celui-ci est sans nul doute arrivé bien trop tard, le mal était fait. Aucun CTA n'a souhaité s'y inscrire. La Direction du CC a donc pris la décision de fermer



Le site : [CFE-CGC Air France Court Courrier](https://www.cfe-cgc-airfrance.com)

Adhésion 😊

le service, ce que nous déplorons. Une nouvelle perte de métier et de compétences sur une escale qui a déjà bien trop souffert depuis le PDV-PSE de 2021.

Vote Contre à l'unanimité des élus.

5. Informations du Président.

Bons résultats sur le premier semestre. La Direction du CC souligne cette performance opérationnelle due à l'engagement et au professionnalisme des salariés des escales du court courrier.

La ponctualité est en amélioration sur ce semestre.

Une solution a enfin été trouvée pour la téléphonie à MPL depuis 3 semaines avec la mise en place de cartes SIM.

1 réserve Embraer 170 pour le hub de LYS à l'hiver 2025.

Infos RH :

Arrivée de Mme Debbouza Nadia qui remplacera Madame Etourneau en tant que Responsable des Relations Sociales du court courrier au 1^{er} septembre 2025.

Elle sera présente une journée par semaine sur l'escale d'Orly.

Encore 25 mobilités prévisionnelles à Orly.

Renforcement du dispositif RPS à Orly pour septembre.

Au 31 juillet 2025, il y a encore 1590 salariés au CC.

6. Information du Bureau :

Campagne de communication rappelant toutes les offres par thématiques et nos partenaires.

Le séjour Disney en fin d'année est complet.

Offres de fin d'année en cours d'élaboration.

Vos élus et représentants CFE-CGC